

Gerhard ULRICH
ancien prisonnier politique
Avenue de Lonay 17
CH-1110 Morges
0041 21 801 22 88 catharsisgu@gmail.com

Morges, le 02.05.17



Monsieur
Dick MARTY
ancien procureur du Tessin et
ancien Conseiller aux Etats
ancien Membre du Conseil de l'Europe
dick.marty@bluewin.ch

cc :

Carla DEL PONTE, ancienne Procureure du Tribunal pénal international
Suzette SANDOZ, Doyenne de la faculté de droit à l'UNIL, ancienne Conseillère nationale
A qui de droit

Le système judiciaire irrémédiablement dégénéré

Monsieur MARTY,

Par courrier du 03.07.16, je vous ai fait parvenir les livres

- L'affaire Légeret – Un assassin imaginaire. Jacques SECRETAN, éditions Mon Village, 2016
- « L'Etat de droit » démasqué. Gerhard ULRICH, éditions Samizdat, 2016

Vous n'avez même pas accusé réception. Dans votre préface du livre de Pierre VASSALLI « Viol, hypnose et justice – Une déroute judiciaire suisse », éditions Slatkine, 2017, la phrase suivante m'interpelle: « Le but de cet ouvrage n'est évidemment pas de jeter un discrédit sur la justice, ni de se joindre aux attaques dont l'institution judiciaire semble être de plus en plus l'objet ces derniers temps, qui visent à la délégitimer. » Je comprends que vous refusez la confrontation des idées. A votre avis, je ne suis pas un interlocuteur à votre hauteur. Vous restez convaincu que l'appareil judiciaire doit se contrôler lui-même. Citation de Jacques-André WIDMER dans son livre « On m'a volé mon ego », éditions Publibook, 2014: « Je sais que les pouvoirs qui prétendent se contrôler eux-mêmes mènent irrévocablement au goulag ».

VASSALLI relate dans son livre l'histoire de 2 hommes condamnés en 1999 à Genève pour viol, 4 ans après les faits, identifiés par la victime après

*reconstitution de sa mémoire par l'hypnose. L'un des 2 hommes, BELMADANI fut acquitté par les «juges» fédéraux **Heinz AEMISEGGER**, **Bertrand REEB** et **Jean FONJALLAZ** par ATF du 29.09.2000, au motif «des équivoques inhérents au rôle de l'hypnose». Hélas, vous et VASSALLI avez omis de préciser que ces mêmes juges démentiels ont confirmé par ATF du 28.10.2002 la culpabilité de BANNA, alors que les éléments à charges étaient identiques à ceux ayant condamné BELMADANI. Il s'agit d'un exemple, parmi tant d'autres, montrant que notre appareil judiciaire n'est pas capable de se remettre en question et de se contrôler efficacement lui-même.*

Je pense qu'il serait d'intérêt public d'accepter la confrontation des idées et d'entamer le dialogue avec les consommateurs de la justice et, a fortiori, avec les victimes judiciaires. Le bien public se débat en public.

*A part l'incompétence, le système judiciaire est rongé par la corruption. Je pense qu'il vous sera utile de prendre connaissance du parcours professionnel de l'ancien numéro 2 du Ministère public VD, **Jean TRECCANI**, qui a servi 2 Procureurs généraux corrompus VD Jean-Marc SCHWENTER et **Eric COTTIER**. Voir évaluation de **TRECCANI**:*

www.worldcorruption.info/index_htm_files/gu_treccani-f.pdf

*A vous et aux autres professionnels judiciaires, je recommande en particulier de prendre note du passage imprimé en rouge dans cette évaluation: «**C'est normalement celui qui transmet l'argent (les pots de vin) qui signe à sa place (celle du corrompu). Dans ce cas, c'est une pratique courante, en imitant la signature du bénéficiaire, car nos entreprises suisses ont pour habitude de déduire les pots de vin dans leurs déclarations d'impôt comme dépenses, les désignant comme 'commissions' ou 'honoraires de consulting'** ».*

Ayant compris cette leçon, nos procureurs sauront dorénavant où chercher les preuves de la corruption en cas de suspicion: soit dans la comptabilité des entreprises soupçonnées, soit dans les déclarations d'impôt soumises au fisc. Mais je ne me fais aucune illusion. Personne ne va s'activer, car avec les protagonistes en place notre système judiciaire est irréformable. Nous, les victimes judiciaires, saurons vous montrer la voie royale pour remplacer notre système judiciaire irrémédiablement dégénéré par un nouveau système.

A vous, Monsieur MARTY

*Gerhard ULRICH
ancien prisonnier politique*